

## COMMUNE DE COURTHEZON

## DECISION N° 2025/054

## PORTANT : RENOUVELLEMENT LICENCE PARE-FEU – SWALI

NOUS, Maire de la Commune de Courthézon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2025071 du 11 Juillet 2023 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

Vu le décret n°2018-1075 du 5 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

Vu la procédure sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R. 2122-8 du décret n°2018-1075 du 5 décembre 2018,

Considérant la proposition de la société SWALI sis 10 avenue de la Poulasse, 84000 Avignon pour un montant total de 2931€HT soit 3517.20€TTC correspondant au renouvellement de la licence pare-feu pour une durée de trois ans.

Considérant que cette proposition répond au besoin de la commune, il convient de signer la proposition commerciale à intervenir,

DECIDE

**Article 1 :** De signer la proposition de renouvellement de licence pare-feu d'une durée de trois ans avec la société SWALI sis 10 avenue de la Poulasse, 84000 Avignon.

**Article 2 :** Les dépenses afférentes à cette opération d'un montant de 2.931,00€ HT soit 3.517,20€ TTC sera inscrite au budget de la ville, exercice 2026, et sera réglée après visa du Service Fait.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 4 :** La présente décision sera transmise au Représentant de l'État dans le département, publiée et affichée conformément aux dispositions de l'article L 2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à COURTHEZON, le 18 Décembre 2025

LE MAIRE

|   |
|---|
| Date de publication, certifiée<br>exécutoire le : |
| 19 DEC. 2025                                      |

